



Procès-Verbal du Comité Directeur du 12 septembre 2006 à Binic

Présents : Audran Yves, Bernard Patrick, Bolay Jean-Luc, Carlon Richard, Clech Jean-Hubert, Dahirel Noël, Delmas Laurent, Gresset Brigitte, Gueutier Pierre, Kerhoas Michel, Le Boucher Pierre, Le Pen Patrick, Logette Jean-Claude, Morvan Solène, Quillec Yvon, Tranvouez Eric, Le Deroff Jean-Yves, Nardin Bertrand, Rodet Philippe.

Excusés : Bacchini Henry, Blanchard René, Chardon Coadelot Christian, Kerhoas Jean, Le Page Dominique, Martin Annick, Rohou Jean-Yves, Trenit Cordelle Annie, Baget René, Le Brouster Dominique, Léger Yves, Philippe Gildas.

La séance est ouverte à 19h10.

1) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 23 juin 2006 à Saint Lunaire.

Approuvé par l'ensemble des Membres du Comité Directeur présents.

2) Bilan de la saison.

Il est constaté que la saison a commencé tardivement mais qu'elle aurait tendance à se prolonger plus longtemps.

Autre constatation : retour des groupes.

Il est attendu les chiffres définitifs des Passeports afin de connaître véritablement le bilan de la saison estivale.

3) Point par commissions.

a) Voile légère

Confer documents :

- Préparation du calendrier 2007.
- Déclaration de compétitions au calendrier fédéral 2007
- Evolution du nombre de compétiteurs par support depuis 2000 à la Coupe de Bretagne.
- Podium des coureurs bretons dans les championnats internationaux 2006.
- Résultats aux différents championnats de France 2006.
- Sélections aux C.L.E. Voile Bretagne 2006.

Le 29^{er} sera le support du Championnat de France Glisse.

Le problème qui va se poser avec un tel support, c'est qu'il existe une réelle incompatibilité à utiliser ce skiff en école en voile et donc de générer quelques activités économiques.

b) *Commission Régionale d'Arbitrage.*

Informations générales.

➤ Statistiques reflète des activités arbitrales saison 2006 en cours (**au 08.09.06**) :

256 comptes-rendus, soit le reflet des activités de *133 arbitres sur 214* ; dont 104 arbitres régionaux sur 161, *et ceci, relativement à 190 épreuves.*

- Formation en cours : 3 nominations (2 CC et 1 Juge).

➤ **Un problème de comportement** à l'occasion de la Coupe de Bretagne l'entraîneur Laser (du CNL) pris de boisson le samedi soir est revenu sur la D1 d'avril 2006 et a injurié des bénévoles du club dont la jeune fille qui avait un appareil photographique lors de la régata d'avril.

La CRA regrette le manque de réaction des CDA et CDV 35, (aucune réaction suite aux courriels dont ils étaient mis en copie).

Une réflexion est certainement à mener afin d'aboutir à se séparer si nécessaire des éléments peu recommandables.

➤ **Prochaines actions CRA. Orientations à acter (seront confirmées en réunion CRA du 19.09.06).**

* Colloque Régional. Fin novembre 2006 (samedi 25), en respectant, bien sûr, son budget. Cela semble répondre à un besoin réel compte tenu du nombre de réponses reçues en quelques jours (supérieures à 40). Coût de l'ordre de 3150 à 3300 euros (pour 60 p).

* Acquisition d'un indicateur de cap (pour les CC-R). Équipement validé au niveau CCA mais à financer "localement". LJC mentionne son utilité notamment au niveau comité et mouilleur (essai validé), point confirmé par les comités de course nationaux présents (eux-mêmes fournis par la CCA).

100 commandes au minimum ; Actuellement 111 CC-R, 104 actifs et une dizaine en fin de formation (aboutissements des évaluations). Soit globalement de l'ordre de 1100 euros.

* Formation Jaugeurs Régionaux. La CRA a obtenu la validation fédérale d'un formateur (nantais) actif. Il est envisagé de regrouper au moins par deux départements et de préférence sur un site de centre nautique comportant place et possibilités hébergement + restauration (au moins proche sinon interne). Le déplacement du formateur sera pris en charge, les stagiaires seront aidés au mieux. La CRA attend des propositions pour le 19 septembre.

Le budget global sera maintenu dans l'enveloppe allouée par la Ligue pour les actions CRA (stratégie arbitrage validée, puis financement alloué, en comité directeur).

LJC confirme qu'au sens budget, si rien n'y a été imputé, à ce jour, certaines actions ont bien été conduites, mais les arbitres concernés devenus partie effective du corps arbitral requis, les charges correspondantes ont été assurées au niveau des clubs. Ce qui permet les actions présentées.

Accord global, au niveau comité directeur, dans le respect des dotations initiales.

NB : hors comité directeur, confirmation effective lors de la réunion CRA, des actions présentées. Leur lancement va suivre.

4) Présentation de l'audit de la Voile Bretonne.

Présentation faite par Solène Morvan.

S'en suit un certain nombre de constats et de remarques.

Michel Kerhoas remercie Solène pour son excellent travail et fait remarquer que cette étude devra être un document de travail et que les différentes pistes de travail devront être testées ou mises en pratique.

Jean Yves Le Deroff fait remarquer que l'activité des Clubs s'adapte à l'évolution de la pratique.

M.K. note deux éléments :

importance du binôme Elu / Dirigeant qui si tous deux ont une pratique compétition, la politique du Club s'orientera vers du sportif.

9 % des Clubs se limitent à une pratique compétitive de niveau départemental D2 - D3.

Patrick Le Pen remarque un manque de communication sur nos événements sportifs. Pas de valorisation.

Jean-Hubert Clech invoque le manque de motivation sportive de la part des permanents.

Richard Carlon insiste sur la prise en compte de la réalité de terrain. Il faut mettre l'accent sur le projet de Club, il insiste également sur le manque d'attrait de la compétition chez les jeunes.

Jean-Luc Bolay constate que le côté militant des permanents a disparu.

J.H.C. pense que les permanents ont perdu de la compétence technique de compétition au profit d'activités dites lucratives, voile scolaire, voile loisir ...

Bertrand Nardin constate l'importance d'une pratique en dehors de toute structure fédérale.

Philippe Rodet remarque l'importance du turn-over de nos pratiques chez les jeunes.

J.Y.L.D. trouve que la définition de la D1, D2, D3 reste figée.

Patrick Bernard pense qu'il faut faire évoluer les pratiques d'entraînement, ne pas faire en D3 ce qui est fait en D1.

M.K. observe que seulement 20 % de nos pratiquants sont clairement identifiés, les 80 autres % ont donc une pratique « loisir sportif ». Cette pratique doit être mieux prise en compte et développée. Evolution vers une nouvelle Licence ?

J.Y.L.D. fait remarquer le côté contraignant de la loi sur le Sport. Problème juridique ; le ministère ayant donné délégation à la Fédération. Pour le moment les Clubs doivent rester dans le respect strict de la loi en ce qui concerne les Licences.

B.N. insiste sur le fait que les bénévoles qui évoluent au sein du Club ne sont pas reconnus. Il faudrait reconnaître les assesseurs, les accompagnateurs...
Le projet du Club est le cœur de la réussite.

J.Y.L.D. propose l'élaboration d'un canevas utile à la réalisation de ce projet.

B.N. pense qu'un équilibre au sein du Club entre le Bénévole, le Coureur et l'Entraîneur pourrait être bénéfique à tous.

M.K. souhaiterait que les sportifs rattachés aux structures d'accessibilité au haut niveau ou aux structures de haut niveau viennent encadrer les jeunes des Clubs.

J.Y.L.D. pense qu'il faut intégrer les bateaux de propriétaire dans l'activité des Clubs.

Il est décidé de constituer un groupe de travail sur tous les sujets abordés suite à la présentation de l'audit.

Appel à candidats :

Michel Kerhoas

Pierre Gueutier

Jean Claude Logette

Christian Chardon

Jean Hubert Clech

Eric Tranvouez

Jean-Yves Le Deroff

Philippe Rodet

constitueront ce groupe.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h50.

Michel Kerhoas
Président

Eric Tranvouez
Secrétaire Général
